

## **SEANCE DU 05 SEPTEMBRE 2019**

L'an deux mille dix neuf le cinq septembre à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de Laguépie s'est réuni sous la présidence de Ghislaine MARTINEZ, Maire.

Présents : Ghislaine MARTINEZ, Christian FABRE, Bernard BOUYSSIERE, Jean-Paul HEBRARD, Bernard MAGES, Geneviève LEGRAND, Annick IGLESIAS, Aurélien GARRIGUES.

Excusés : Gaby ROUMIGUIERES, Karine MALLEVILLE, Boris CHRISMANT, Jean-Claude SAVIGNAC, Frédéric SEMPER.

Convocation du 30 août 2019.

Mme LEGRAND veut préparer le dernier bulletin municipal du mandat, elle demande aux élus d'y réfléchir. Elle souhaiterait indiquer le nom des élus qui ne se représenteront pas.

### **Ordre du jour :**

#### **I-Vote du compte-rendu du 25 juillet 2019 :**

Le compte-rendu de la séance précédente est adopté à l'unanimité des membres présents.

#### **II-Délibération service civique :**

Mme le Maire et M. FABRE vont solliciter l'agrément pour un service civique. Son rôle sera de coordonner les activités sportives et culturelles pendant 6 ou 9 mois. Le service civique s'adresse aux moins de 25 ans.

M. FABRE explique qu'ils sont là pour aider, pas pour prendre le travail d'un salarié, ils sont sous la tutelle d'une personne.

L'Etat leur verse 580 €, la commune paye 100 € plus éventuellement le logement. Il est obligatoire de leur faire passer le brevet de secourisme, M. FABRE propose en plus de payer la formation BNSSA pour la saison estivale 2020.

Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité des présents.

**Délibération reçue à la Préfecture le 6 septembre 2019.**

#### **III-Création emploi adjoint technique :**

Le contrat de Mme Barret se termine le 30 septembre, Mme le Maire propose de la nommer stagiaire sur le grade d'adjoint technique, à compter du 1<sup>er</sup> octobre à raison de 26 heures hebdomadaires.

Il s'agit d'un CDD qui est renouvelé depuis plusieurs années avec des personnes différentes, la Préfecture nous a demandé de pérenniser cet emploi.

M. GARRIGUES vote contre, cette création d'emploi est approuvée à la majorité des présents.

**Délibération reçue à la Préfecture le 6 septembre 2019.**

#### **IV-Questions diverses :**

#### **IV-1-Commodat Maison des Compagnons :**

L'association Citrus occupe l'ex maison des compagnons, il faut signer le commodat (contrat de prêt à usage).

M. GARRIGUES demande que soit précisé que l'entretien du bâtiment est à la charge de l'association.

Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité des présents pour la signature du commodat.

#### **Délibération reçue à la Préfecture le**

#### **IV-2-Camping :**

M. FABRE demande si on relance la DSP (Délégation de Service Public) pour le camping Les Tilleuls. M. HEBRARD estime qu'il faudrait attendre un an de plus.

Mme le Maire explique qu'il est possible de repousser d'une année et ensuite de lancer une DSP. Elle rappelle que M. Doucet occupe l'escale guépienne en convention d'occupation précaire pendant un an, cette convention étant renouvelable jusqu'à 3 ans maximum.

Mme IGLESIAS veut savoir si le restaurant va rester comme ça, une « verrue » à l'entrée du village. Mme le Maire indique que M. Doucet n'a pas les moyens de restaurer ce bâtiment, de plus il ignore ce qu'il fera dans 3 ans.

Mme IGLESIAS est favorable à la DSP car elle n'a pas eu de bons échos sur la gestion actuelle du camping.

M. FABRE estime qu'il vaut mieux prolonger la convention actuelle pour un an.

Mme LEGRAND conseille de faire un bilan avant de décider le renouvellement.

M. GARRIGUES vote contre, Mme IGLESIAS s'abstient, le conseil municipal vote à la majorité la prolongation de l'actuelle convention pour un an.

#### **Délibération reçue à la Préfecture le**

#### **IV-3-SCoT :**

Une réunion organisée par le Pays Midi-Quercy sur le projet de SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) aura lieu mardi 10 septembre à 14 heures à la salle des fêtes de Bruniquel. Mme ROUMIGUIERES ne pourra pas y assister.

#### **IV-4-Chemin de croix :**

M. BOUYSSIERE informe l'Assemblée que M. Alain Fabre a avancé dans son projet, il a réalisé plusieurs ébauches de stations. M. BOUYSSIERE propose une visite à Aragon le 10 octobre afin de voir ces ébauches. Il sera nécessaire de constituer une association pour récolter des fonds.

M. GARRIGUES est contre ce projet qui va engendrer un coût financier pour la collectivité.

M. FABRE certifie que cela ne coûtera rien à la commune.

M. GARRIGUES n'est pas d'accord, ce projet n'a pas été présenté comme cela au départ.

M. BOUYSSIERE signale que des personnes sont intéressées dont Serge Regourd, il faut faire appel à des dons privés et que le projet soit accepté par l'Art Sacré. Le coût pour les 14 stations est estimé à 30 000 €.

05/09/2019

2/3

**IV-5-Toiture église :**

M. BOUYSSIERE rappelle la présence d'une gouttière importante dans la partie droite de l'église.

M. GARRIGUES devait réaliser les travaux mais cette gouttière n'avait pas été aperçue à l'origine.

M. GARRIGUES quitte la séance à 22 heures 01.

Mme le Maire rappelle que la commune a signé un devis à M. GARRIGUES il y a 3 ans pour effectuer des travaux sur la toiture.

**IV-6-Boulodrome et squash :**

M. FABRE informe le conseil que le projet boulodrome est commencé, il va contacter la société Fauché pour le photovoltaïque.

Il va aussi lancer l'appel d'offres pour le terrain de squash au Puech-Haut.

Séance levée à 22 heures 22.

05/09/2019  
3/3